

PREFECTURE DES YVELINES

Direction de la Réglementation et des Elections Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

autorisation environnementale concernant les travaux de restauration hydromorphologique de la Bièvre sur la commune de Jouy-en-Josas - syndicat intercommunal pour l'assainissement de la vallée de la Bièvre (S.I.A.V.B) – 9, chemin du Salvart - 91370 Verrières-le-Buisson

Par arrêté n°20-010 du 27 janvier 2020, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours est prescrite **du 20 février 2020 à 08 heures 30 au 21 mars 2020 inclus**, à 12 heures, sur la commune de Jouy-en-Josas.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Bernard LEGROS, ingénieur de l'armement E.R.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- Sur internet à l'adresse suivante : www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau.
- Sur support papier à la mairie de Jouy-en-Josas et à la préfecture des Yvelines, bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versailles (78000). Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé dans la mairie précitée.
- Sur un poste informatique, situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures 45.

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante :

• http://restauration-hydromorphologique-bievre-jouy-en-josas.enquetepublique.net/

Les observations et propositions peuvent également être transmises à l'adresse électronique suivante :

• restauration-hydromorphologique-bievre-jouy-en-josas@enquetepublique.net

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude sur les incidences environnementales relative au projet

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : mairie de Jouy-en-Josas - 19 avenue Jean Jaurès 78350 Jouy-en-Josas, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition à la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement les personnes qui le souhaitent, à la mairie de lors des permanences suivantes :

_	Jeudi	20	février	de	14h00	à	17h00,
_	Mercredi	26	février	de	14h00	à	17h00,
_	Mercredi	4	mars	de	14h00	à	17h00,
_	Jeudi	12	mars	de	14h00	à	17h00,
_	Samedi	21	mars	de	9h00	à	12h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la mairie de Jouy-en-Josas, à la préfecture, et sur internet à l'adresse suivante **www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau**, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

• Mme Sabrina CHARLES-BOUHAFSI - SIAVB : 9, chemin du Salvart - 91370 – Verrières-le-Buisson – Tél : 01 69 33 10 16 – port : 06 73 67 03 15 – courriel : s.bouhafsi@siavb.fr

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale au titre du code de l'environnement, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.